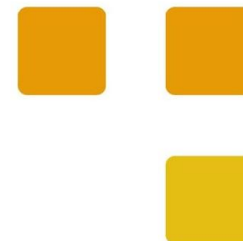




MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Comité de pilotage Education prioritaire

Rentrée 2015

*Diaporama du comité de pilotage Education Prioritaire qui s'est
tenu le 23 septembre 2015 au Rectorat de Poitiers*





La réforme de l'éducation prioritaire

I. Les principes

II. Le CAREP

- A. Les missions
- B. L'organisation
- C. La prise de fonction

III. Les formations

- A. Le niveau académique
- B. L'accompagnement des coordonnateurs
- C. Les formations locales
- D. L'accompagnement des dispositifs (PMC, -3ans)

IV. Les projets de réseau

- A. Les orientations académiques
- B. Les outils
- C. Le calendrier

V. Les évaluations CE2

- A. Le cadre national
- B. Le dispositif académique

VI. Réforme du collège et REP+





I - Les principes

- La réduction des inégalités sociales et territoriales
- La centration sur la pédagogie
- Le renforcement de l'accompagnement

La loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'École définit un objectif essentiel : ramener à moins de 10% les écarts de réussite scolaire entre les élèves de l'éducation prioritaire et les autres élèves de France.





II - Le CAREP

❖ 1 - Les missions

- **Accompagner** les REP de l'académie dans **l'écriture des projets de réseau** et leur **mise en oeuvre**
- **Participer** aux groupes de suivi des **actions transversales de l'EP** et **partenariales** (dans le suivi des contrats de ville)
- Assurer une mise en oeuvre, une **harmonisation des formations**
- **Conduire des actions de formation avec** les conseillers pédagogiques, les maîtres formateurs, des formateurs académiques...
- **Mettre en place sur l'Intranet** de l'académie un **CAREP** identifiable par tous les enseignants dans le but de **mutualiser des pratiques innovantes et réussies en REP**



II - Le CAREP

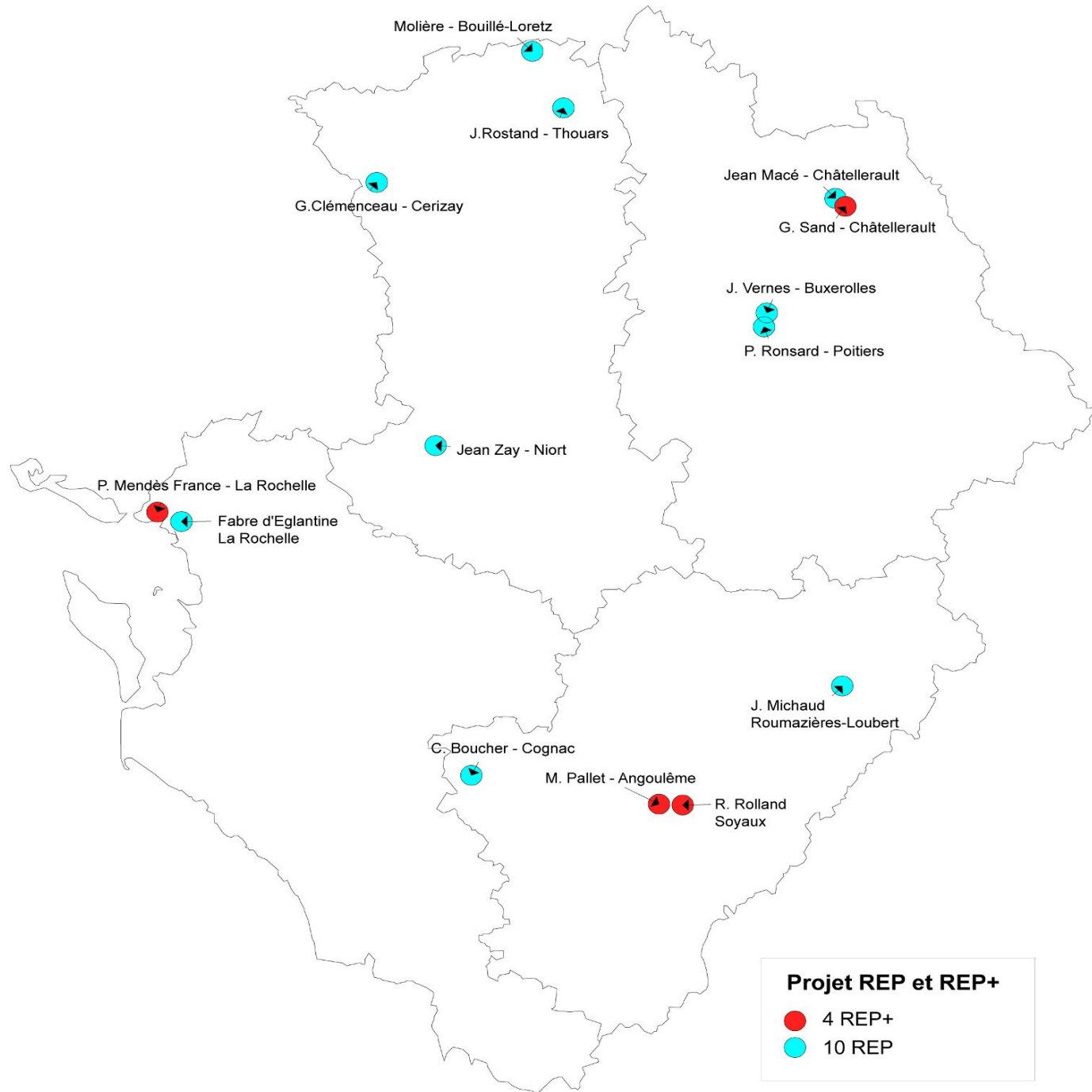
❖ 2 - L'organisation

3 chargées de mission académique “*éducation prioritaire et politique de la ville*” localisées sur trois sites pour le suivi des 4 REP+ et des 10 REP

- Blandine GAUDIO : Rectorat de Poitiers
- Carole ROUSSEAU : Collège Pierre Mendès France, La Rochelle
- Sabine TERPEREAU : DSDEN de Charente, Angoulême



Carte des REP de l'académie de Poitiers





I - Le CAREP



❖ 3 - La prise de fonction

- **La rencontre in situ des pilotes et coordonnateurs des 4 REP + de l'académie pour amorcer une mutualisation**
- **Une réflexion partagée autour :**
 - de l'organisation du temps de pondération dans chaque réseau
 - des différentes échelles de plans de formation : vers une harmonisation...
 - des liaisons interdegrés, inter-réseaux, à développer, voire à créer...
- **Une co-élaboration et co-animation de différents modules de formation interdegrés**
- **Une rencontre des délégués du Préfet et des professionnels de la politique de la ville**



III - Les formations

❖ 1 - Le niveau académique :

- 2 journées à destination des 10 REP et 4 REP+ de l'académie (10 personnes par réseau)
 - Jour 1 : **“Partenariat et réussite éducative en Education prioritaire, comment construire un véritable dialogue entre les parents et l'équipe éducative ?”** A partir des travaux de recherche de Pierre Périer et d'une restitution d'expérience.
 - Jour 2 : **“Travailler par tâches complexes pour construire l'autonomie des élèves.”** La pratique de la pédagogie coopérative par Sylvain Connac.



III - Les formations

- ❖ **2 - L'accompagnement des coordonnateurs des réseaux :**
 - **Un calendrier de rencontres régulières des 13 coordonnateurs de réseau de l'académie pour :**
 - **Croiser et mutualiser** les expériences de coordination pour **renforcer l'évolution du métier.** (cf. référentiel, Axe 6)
 - **Rédiger une lettre de mission des coordonnateurs** de l'académie (travail en collaboration avec Patrick Picard)



III - Les formations

❖ 3 - Les formations locales dans les REP+

- Dans chaque REP+, le temps dévolu à la **formation** occupera plus ou moins **un tiers du temps de pondération** (18 demi-journées dans le 1er degré et 54 heures dans le 2nd degré)
- Une volonté exprimée de renforcer **les liaisons interdegés**
- Une **disparité** dans l'organisation et la mise en oeuvre intimement liée à la **pondération...** : remplacement sur temps scolaire ou sur des mercredi après-midi.
- La **difficulté des remplacements** dans le 1er degré et l'importance d'inclure le temps de pondération dans les emplois du temps du 2nd degré dans les 4 REP+
- Des contenus de formation déjà établis, d'autres encore à définir en partant des besoins exprimés des équipes. Les coordonnateurs seront les relais de ces voeux.



III - Les formations

❖ 4 - L'accompagnement des dispositifs

- Les postes **Plus De Maîtres Que De Classes** dans l'académie :

Nombre de postes dans les écoles	CHARENTE	CHARENTE MARITIME	DEUX- SEVRES	VIENNE
REP+	6	6	-	4
REP	2	4,5	5	2
AUTRES	10,5	4	12	13
TOTAL	18,5	14,5	17	19

- Des organisations de classe très variées avec des **interventions massives en CP et CE1** : des équipes accompagnées par les “formateurs” formés par Patrick Picard. Travail d'accompagnement à poursuivre et/ou à renforcer pour maintenir le cadre académique.



III - Les formations

- ❖ **4 - L'accompagnement des dispositifs**
 - La **scolarisation des moins de 3 ans** est intégrée de longue date dans la culture des réseaux.
 - L'accompagnement et l'intégration des TPS sont néanmoins inégalement mis en oeuvre dans l'académie :
 - des partenariats +/- développés avec les crèches
 - un accueil des familles à renforcer
 - un travail au sein du groupe de recherche "maternelle" de chaque département à réimpulser et/ou à étendre...





IV - Les projets de réseau

- ❖ 1 - Les orientations académiques et les outils : vers une harmonisation qui respecte les spécificités de chaque réseau
 - Construction d'une grille de référence pour les 14 REP, croisant les 6 axes du référentiel EP et les 4 priorités académiques
 - Réalisation d'un projet de réseau qui met en avant des pratiques efficaces et innovantes
 - Le projet de réseau, pour une valorisation des pratiques efficaces et une appropriation par tous
 - Un document synthétique (cf. document de travail)



IV - Les projets de réseau

❖ 2 - Une grille pour faciliter l'écriture des projets (doc. 1)

Document de travail :
 trame proposée à chaque
 équipe d'école et du
 collège
 11 septembre 2015
 BG/CR/ST

Projet du Réseau George Sand (2015 – 2019)

REMARQUE : ce document a été élaboré à partir du travail conduit par le CAREP de ROUEN.

1. Composition du réseau

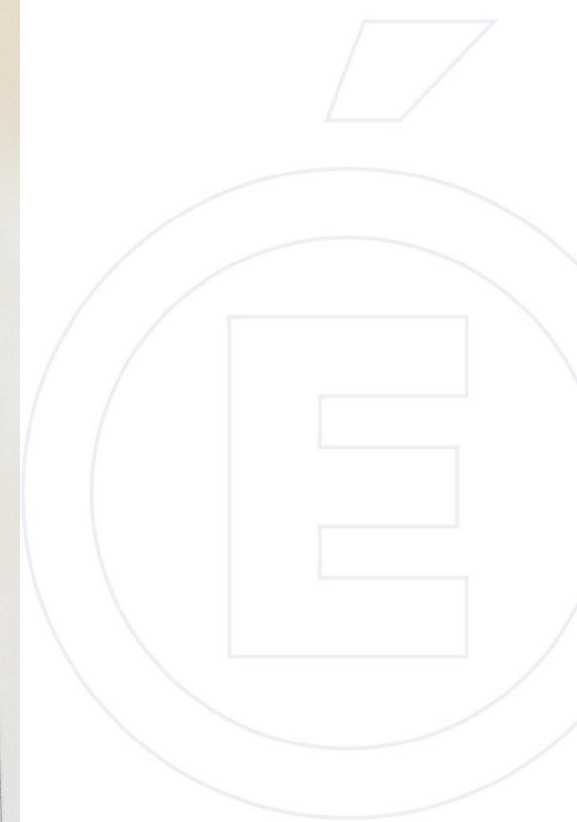
Nom du collège	REP ou REP+	Téléphone	Adresse électronique
George Sand	REP+	05 49 21 15 97	

Circonscription du 1 ^{er} degré	Téléphone	Adresse électronique
Châtelleraut	05 49 21 09 41	

Ecoles élémentaires	Hors éducation prioritaire, REP ou REP+	Téléphone	Adresse électronique
Lakanal	REP+	05 49 21 20 47	
Jacques Prévert	REP+	05 49 23 43 28	
Paul Painlevé	Hors EP	05 49 21 05 83	
Targé	Hors EP	05 49 21 56 78	
Saint Sauveur	Hors EP	05 49 23 21 14	

Ecoles primaires	Hors éducation prioritaire, REP ou REP+	Téléphone	Adresse électronique
Lavoisier	REP+	05 49 21 24 00	
Maurice Carême	REP+	05 49 21 70 80	

Ecoles maternelles	Hors éducation prioritaire, REP ou REP+	Téléphone	Adresse électronique
Matisse	REP+	05 49 21 15 78	
Jacques Prévert	REP+	05 49 23 23 85	
Paul Painlevé	Hors EP	05 49 21 21 85	
Senillé	Hors EP	05 49 93 04 73	





IV - Les projets de réseau

❖ 2 - Un document pour préparer l'écriture des projets (doc. 2)

Document 2

Vers un projet de réseau 2015, REP+ George Sand : explications et pistes de travail

- 1) Le référentiel de l'Education Prioritaire : **6 priorités** à envisager par **4 entrées** (celles des élèves, des familles et partenaires, des équipes, des pilotes)
- 2) A partir du référentiel, chaque groupe pourra travailler sur **les priorités 1 et 2** pour inscrire une action, un projet ou une démarche déjà mise en place ou envisagée sur le réseau
- 3) A partir du référentiel, chaque groupe pourra effectuer des propositions, des suggestions sur **les priorités 4 et 5** ; chaque groupe formulera ses souhaits en matière de concertation (interdégrés, équipe de collège, d'école, de cycle) et de formation

6 PRIORITES du référentiel de L'Education Prioritaire	PRIORITE 1 Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun	PRIORITE 2 Conforter une école bienveillante et exigeante	PRIORITE 3 Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire	PRIORITE 4 Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative	PRIORITE 5 Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels	PRIORITE 6 Renforcer le pilottage et l'animation des réseaux	
4 ENTREES	1. Du COTE DES ELEVES		2. DU COTE DES FAMILLES et DES PARTENAIRES		3. DU COTE DES EQUIPES et DE LA FORMATION		4. DU COTE DU PILOTAGE
Quelle action ? Quelle démarche ? Quel projet ?			REMARQUE : La 1 ^{ère} journée académique de formation prévue le 17 novembre portera spécifiquement sur la relation parents/école. Vos suggestions dans ce champ pourront donc être retravaillées après ce temps de rencontre.				REMARQUE : Dans le cadre de l'harmonisation académique souhaitée par le recteur, cette priorité sera travaillée par les chargées de mission avec les 13 coordonnateurs et les pilotes de chaque réseau.
Quelle intégration du numérique ?							



III - Les projets de réseau

❖ 3 - Le calendrier

- Réunion de travail dans les 4 réseaux pour une conduite commune
 - Rencontre avec les pilotes du réseau à La Rochelle le 9 septembre
 - Rencontre avec les pilotes du réseau à Châtelleraut le 14 septembre
 - Rencontre avec les pilotes du réseau à Angoulême le 15 septembre
- Travail sur les projets de réseau avec les équipes
 - Le 14 octobre à Angoulême et Châtelleraut
- Travail avec les pilotes
 - le 5 novembre à Angoulême



V - Les évaluations CE2

❖ 1 - Le cadre national

- Des **évaluations diagnostiques** pour tous les CE2 sans remontée nationale ou académique à effectuer sur la période 1
- Une **banque d'outils disponible sur Eduscol** : chaque enseignant est libre de sélectionner les items de son choix pour évaluer les compétences en lecture, écriture et mathématiques
- **Trois livrets d'évaluation constitués** mis à disposition des enseignants avec le livret élève, le livret maître, un fichier de saisie des résultats simple à utiliser

❖ 2 - Le dispositif académique

- Les livrets 1 fournis à tous les élèves des 4 REP+ de l'académie
- L'accompagnement des coordonnateurs des réseaux et des chargées de mission pour exploiter les résultats au sein de chaque école, chaque REP+

V - Les évaluations CE2

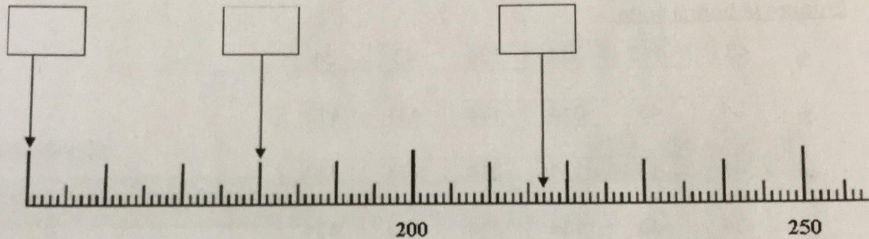
❖ Exemple d'items en mathématiques

Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance
Direction Générale de l'Enseignement Scolaire

Exercice 9 NO0601

Compétence : Connaître les nombres entiers. 1 9 0

Ecris le nombre qui correspond à chaque flèche.



Exercice 10 NO0607

Compétence : Connaître les nombres entiers. 1 9 0

Regarde la bande de nombres.

5	10	15	⊕	25	30	☆	☎	45	×
---	----	----	---	----	----	---	---	----	---

Entoure le dessin qui est à la place du nombre 35.



V - Les évaluations CE2

❖ Exemple d'items en français

Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance
Direction Générale de l'Enseignement SCOLAIRE

Exercice 10 GR0201

Compétence : Conjuguer les verbes du 1er groupe au présent de l'indicatif

1	9	0
---	---	---

Consigne : Pour la phrase suivante, coche la forme verbale qui convient. (Fais bien attention aux terminaisons du verbe.)

Il un bonhomme. (dessiner)

<input type="checkbox"/>	dessinent
<input type="checkbox"/>	dessine
<input type="checkbox"/>	dessinez
<input type="checkbox"/>	dessines

Séquence 4

Exercice 11 OR0104

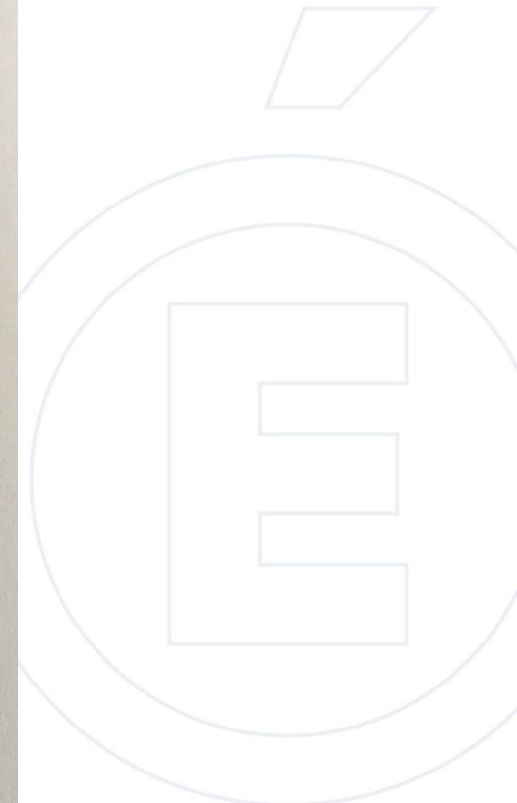
Compétence : Conjuguer le verbe avoir au passé composé

1	9	0
---	---	---

Consigne : Coche la forme verbale qui convient. (Attention regarde bien la terminaison.)

Nous peur en entendant ce bruit étrange. (avoir)

<input type="checkbox"/>	avons eu
<input type="checkbox"/>	avons été
<input type="checkbox"/>	ont eu
<input type="checkbox"/>	ont été





VI - Réforme du collège et REP+

- ❖ Impact de la pondération et de la réforme du collège
- ❖ Un point de tension possible : les LV

